



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 183 - 19 septembre 2011

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail.

SOMMAIRE

- 1 - DSK à TF1 - Rassemblement !
 - 2 - Une nouvelle Assemblée Féministe contre le viol le 19 septembre
 - 3 - Maternité des Lilas : communiqué de presse
 - 4 - Adèle Safi Kagarabi de la MMF RDC, Femme de la Francophonie avec la ville de Nice
 - 5 - De Diallo à Diallo, quelle impunité ? - Des viols en Guinée - Nathalie Zajde
 - 6 - L'avortement en Russie en danger : article de Jenia Otto
 - 7 - Verdict odieux pour viol et prostitution d'une adolescente de 14 ans à Carpentras
 - 8 - Communiqué de presse FDFA sur les « aidants sexuels »
 - 9 - Bientôt un Ministère de l'Identité... Sexuelle ? - Communiqué Planning Familial
 - 10 - Pour aider Claire Chazal, quelques questions à Dominique Strauss-Kahn
 - 11 - « Le soupçon pèsera encore plus sur la parole des femmes » - Interview de Irène Théry
 - 12 - C'est à Nafissatou Diallo que DSK devrait présenter des excuses ! - Annie Sugier
 - 13 - L'indécent retour médiatique de DSK - Gisèle Halimi
 - 14 - DSK - article Martine Storti
 - 15 - Réponse à Martine Storti - Clara Carbone - MMF France
 - 16 - Femmes en révolution au Maghreb et au Proche-Orient, à Lyon
 - 17 - Livre : « Le féminisme change-t-il nos vies ? »
 - 18 - Revue : Le temps des femmes : Alternatives Économiques de septembre 2011
 - 19 - Livre : « L'homme féministe : un mâle à part ? »
 - 20 - Radios : Emissions « Femmes Libres Radio Libertaire »
-

MOBILISATIONS

- 1 - DSK à TF1 - Rassemblement !

DSK à TF1

IL PARLE, NOUS PARLONS !

RASSEMBLEMENT DEVANT TF1

dimanche 18 septembre - 18h30

1 quai Point du Jour 92100

Boulogne-Billancourt

La Marche Mondiale des Femmes Paris/Ile de France vous appelle à un rassemblement protestataire devant le site de TF1 ce dimanche 18 septembre 2011 à 18h30 à l'occasion de l'interview de DSK sur cette chaîne. L'association La Barbe appelle également, ainsi que les LOCs et le CNDF. Cet appel est tardif, nous pensons que d'autres vont s'y associer.

2 - Une nouvelle Assemblée Féministe contre le viol le 19 septembre

Nouvelle Assemblée générale Féministe contre le viol

Lundi 19 septembre - 18h30

Bourse du Travail Paris

3 - Maternité des Lilas : communiqué de presse

Manifestation nationale

24 septembre - 11h Métro Les Lilas

L'avenir de la maternité des Lilas plus que jamais menacé : la voie est ouverte aux fonds de pension. Le personnel de la maternité des Lilas connaît enfin l'avenir que lui réserve l'ARS : intégration à un pôle privé MCO avec la clinique de la DHUYS et la clinique FLOREAL sur la commune de Bagnolet, Pôle privé sous l'égide d'un fonds de pension australien « Ramsay Santé ». Le collectif et l'ensemble des salariées de la maternité des Lilas sont indignées par une telle proposition. Nous refusons catégoriquement la privatisation de la médecine et la marchandisation de la santé. Plus que jamais nous continuons notre mobilisation pour la reconstruction de la Maternité sur la commune des Lilas dans son statut actuel. Nous avons besoin de votre soutien.

INTERNATIONAL

4 - Adèle Safi Kagarabi de la MMF RDC, Femme de la Francophonie avec la ville de Nice

Nous sommes fières d'annoncer qu'Adèle Safi Kagarabi, militante, entre autres, de la Marche Mondiale des Femmes en RDC, qui a animé nombre de réunions par sa bonne humeur et son entrain à chanter, a été récompensé de son militantisme par un prix complètement inattendu. Adèle sera à Paris ce dimanche soir et lundi avant de repartir sur Bukavu. Nous l'invitons à venir à l'Assemblée Féministe, que du dépaysement !

Le nouveau prix a vu le jour pour cette 19^{ème} édition des Femmes en Or. La ville de Nice, capitale de la Francophonie jusqu'en 2013 parraine ainsi le Trophée de la Femme de la Francophonie qui récompense cette année Adèle Safi, fervente partisane des droits de la Femme.

Adèle Safi a risqué sa vie pour sauver celle de ses semblables au Congo et s'engage activement dans la lutte contre les viols, les persécutions sur les femmes et la terreur semée par les groupes armés dans le pays.

Présidente de la Coordination Nationale de la Marche Mondiale des Femmes (MMF) et fervente défenseure des droits de l'Homme, Adèle Safi Kagarabi a participé activement à l'organisation de la 3^{ème} action globale de la Marche Mondiale des Femmes en 2010 en République Démocratique du Congo. Elle préside également de nombreuses commissions et associations vouées à combattre les violences sexuelles infligées aux femmes et à développer l'éducation des jeunes filles.

Son engagement et sa volonté empreints de vigueur font d'Adèle Safi Kagarabi un exemple et un espoir pour toutes celles et ceux qui luttent au quotidien contre ces violences.

<http://www.aufeminin.com/femmes-en-or/laureates-des-femmes-en-or-2011-d22392c288763.html>

5 - De Diallo à Diallo, quelle impunité ? - Des viols en Guinée - Nathalie Zajde - Lemonde.fr - 15 septembre

Je ne sais si Mme Nafissatou Diallo a été ou non victime de violences sexuelles à l'hôtel Sofitel de New York en mai. En revanche, je sais, et nous sommes très nombreux à en avoir les preuves, que plus

de 100 femmes guinéennes, dont une majorité de Peules, ont été, le 28 septembre 2009 et les jours qui ont suivi, victimes de viols atroces et de tortures commis par des militaires, gendarmes et responsables politiques guinéens dont certains clairement identifiés, et qu'à ce jour, exactement deux ans après les terribles événements, aucun n'a été arrêté, ni même convoqué par des juges.

Pour rappel, le 28 septembre 2009 à Conakry devait avoir lieu dans la matinée, une immense manifestation pacifique, réunissant plusieurs dizaines de milliers de guinéens au stade du 28-septembre. Cette manifestation, organisée par les leaders de l'opposition et les associations de la société civile, avait pour raison le refus d'une grande partie des Guinéens de voir le président nommé par intérim, le capitaine Moussa Dadis Camara, enfreindre son engagement solennel et présenter son inacceptable candidature aux élections présidentielles, qui devaient être les premières élections libres et transparentes de l'histoire de la Guinée. Après avoir tenté de faire interdire au dernier moment cette manifestation, > le capitaine Dadis Camara a laissé des dizaines de milliers de manifestants > entrer dans l'enceinte du stade, pour les y enfermer et faire tirer sur la foule en panique. Les milices de Dadis, aidées des gendarmes et de la brigade anti-drogue ont, par groupe de trois ou quatre, poursuivi des femmes peules, âgées de 14 à 60 ans, les attrapant brutalement, les dénudant entièrement, les violent à l'aide de leur pénis, de leur poing, de leur fusils, de leur matraque. Les injuriant, les frappant sur la tête, sur le ventre, sur les jambes, sur le dos et leur certifiant qu'elles ne sortiraient pas vivantes du stade puisqu'elles étaient des **sales Peules". Celles qui ont survécu au massacre, celles qui ont échappé à la mort, celles que nous soignons au Centre mère et enfants (CME) de Conakry, sont celles que leurs bourreaux ont laissées pour mortes et dont ils n'ont pas eu le temps de faire disparaître le corps. L'équipe médico-psycho-sociale du CME de Conakry les prend charge, médicalement et psychologiquement depuis le lendemain des événements ; elle a longtemps assuré leur sécurité civile. Nous avons longuement parlé avec elles ; nous savons dans le moindre détail ce qu'elles ont vécu pendant cette journée terrible. Nous connaissons le contenu de leurs cauchemars, nous soignons leurs frayeurs, leurs angoisses, leurs sursauts. Nous nous préoccupons de la façon dont elles pourraient reprendre leur place dans leur famille, leur quartier, leur village. Nous connaissons aussi le nom de certains de leurs bourreaux, dont aucun n'a été convoqué par la justice. La majorité des femmes violées prises en charges au Centre mère et enfants du professeur Baldé ont repris goût à la vie. Mais quand elles entendent sur les ondes de la radio guinéenne la voix d'un des responsables de ce massacre menacer quiconque oserait porter plainte contre lui : "Attention à ceux ou celles qui voudraient prononcer mon nom et me mêler à cette affaire... !", alors que non seulement le pays entier, mais aussi les responsables de la Cour pénale internationale savent pertinemment qu'il est l'un des premiers coupables, elles frémissent de peur, et présentent à nouveaux des signes de décompensation psycho-traumatique. Quand elles voient que l'un des trois principaux instigateurs et acteurs de ce massacre se fait décorer par le président guinéen actuel, quand elles apprennent qu'un autre, ministre à l'époque, occupe à présent un poste de haut responsable dans une institution internationale et veut recevoir des reconnaissances de partout y compris de la France, elles font à nouveau de terribles cauchemars. La négation de l'événement est toujours un traumatisme supplémentaire. Le bourreau qui, en toute impunité, dit ouvertement qu'il n'y était pas, qu'il n'a rien à voir avec le crime, qui menace et à qui on donne la parole et une place honorable, est en train, à distance, d'achever sa victime. La Guinée, malgré l'intervention politique des Nations unies et les visites et rapports officiels de la Cour pénale internationale vit toujours dans un semblant de justice, en l'absence de toute réparation. Cette impunité est un grand malheur pour la santé des victimes. Constater que ses bourreaux continuent à vivre normalement, à bénéficier des avantages dont se prévalent les militaires et les responsables en Guinée, les entendre menacer quiconque souhaiterait les poursuivre en justice, alors que des élections

présidentielles "libres et transparentes" ont finalement bien eu lieu, constitue pour les victimes de viol et de violence politiques une agression supplémentaire, à l'origine d'un second traumatisme.

DSK a été arrêté, emprisonné plusieurs jours, puis assigné à résidence. Le coupable présumé a dû démissionner de son poste. Finalement, au bout d'une procédure et d'une enquête approfondie qui aura duré plusieurs mois, au vu des éléments du dossier, la justice américaine a décidé d'abandonner les poursuites au pénal. On s'étonne dans les media guinéens et internationaux que le procureur Vance ait demandé l'arrêt des poursuites contre M. Dominique Strauss-Khan et que le juge ait prononcé l'arrêt effectif de la procédure. Je m'inquiète pour la santé des femmes violées de Guinée et pour l'avancée des processus démocratiques dans les pays abandonnés par les politiques et les média. Et c'est à mon tour de m'étonner : pourquoi préfère-t-on parler, depuis des semaines de manière quasi quotidienne, de la femme de chambre Nafissatou Diallo et de Dominique Strauss-Kahn, pourquoi envoie-t-on des reporters au fin fond de la Guinée, ou alors dans son immeuble new-yorkais, pourquoi les rédactions des grands et petits médias du monde entier dépensent-elles des milliers et des cents pour installer des journalistes 24 heures sur 24 devant l'habitation d'un présumé coupable de viol, alors que des crimes sexuels de masse, politiques, des crimes atroces ont été commis en Guinée contre des femmes, essentiellement peules, qu'on connaît les violeurs et que ces crimes sont restés totalement impunis ? Pourquoi les média ne postent-ils pas des journalistes devant les maisons des violeurs à Conakry dont on connaît parfaitement l'adresse ? Pourquoi ces journalistes ne cherchent-ils, avec la pugnacité qu'on leur connaît, à obtenir d'eux une interview ? Pourquoi les journalistes ne font-ils pas des enquêtes sur le système judiciaire guinéen ? Pourquoi les femmes violées, en grande majorité des Diallo, des Baldé, des Barry, ne sont-elles pas régulièrement interviewées par des journalistes afin que les crimes qu'elles ont subis soient connus du monde entier, et enfin jugés ? Les victimes du stade ont peur ; elles sont menacées. Les journalistes et les politiques internationaux le savent. Qu'ils prennent leur responsabilité.

Nathalie Zajde, maître de conférences, Université de Paris VIII, responsable de la cellule psychosociale du Centre Mère et Enfants à Conakry

6 - L'avortement en Russie en danger : article de Jenia Otto, The Moscow News

Depuis le début du mois de juin, avec la participation active de l'Église orthodoxe russe, le Douma discute des initiatives pour limiter le droit à l'avortement. La loi est attendue par le président Dmitri Medvedev, et devrait passer en seconde lecture début septembre.

L'idée principale est d'obliger les femmes à payer pour avorter. En d'autres termes, c'est encore un moyen de réduire les dépenses publiques. Clairement, l'État ne se préoccupe ni de la santé des mères ni des droits des enfants et a trouvé une façon de s'affranchir, une fois de plus, de ses obligations sociales.

La proposition la plus odieuse en discussion est certainement celle d'obliger les femmes mariées à obtenir une autorisation écrite de la part de leur maris, ou, pour les mineures, de leurs parents ou tuteur légal. Déjà, les femmes sont soumises économiquement à leurs familles et partenaires. Plutôt que d'essayer de changer cette situation, les députés proposent de la légaliser. Mais dans les cas où les femmes ne pourront pas obtenir de permission, elles se tourneront vers des cliniques clandestines. Les auteurs de la loi proposent un « délai de rétractation » obligatoire entre la demande d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) et son exécution. Ce qui réduit les possibilités d'utiliser des méthodes moins périlleuses et augmente les risques de complication postopératoires.

Mais l'État et l'Église n'ont pas l'intention de laisser les femmes à leurs pensées, pendant cette période. La nouvelle loi les obligera à des consultations psychologiques avant la procédure, afin qu'elles

« se rendent compte qu'elles privent intentionnellement de vie l'enfant qui n'est pas encore né ». Les auteurs du document « Recommandations médicales pour les consultations pré-avortement » (déjà approuvé par le ministère de la Santé et du Développement social), employés par la fondation orthodoxe Andreï Pervozvanny, déclarent ouvertement que ces consultations « doivent viser à effrayer les femmes en exagérant les risques des complications post-avortement ». Ils reconnaissent toutefois que des mensonges aussi gros ne pourront avoir d'impact que sur les femmes qui n'ont encore jamais avorté.

Les auteurs des ces « recommandations » proposent de « personnaliser » l'embryon, afin que la femme, au mépris des preuves scientifiques, le considère comme un individu formé. A cette fin, on offre une série de films et de brochures anti-avortement. Cette forme raffinée de torture implique aussi le visionnage d'échographies et l'écoute des battements du cœur du fœtus.

Il y a trois ans, toute « publicité » a été interdite, réduisant de facto l'accessibilité à de l'information fiable sur l'IVG. Aujourd'hui, les députés de la Douma proposent de lancer une campagne pour informer la population de ses conséquences néfastes.

Pour de nombreuses femmes, l'avortement demeure une nécessité, la seule véritable alternative étant la contraception et une éducation sexuelle accessible à tous, fondée sur la science et non des textes religieux. Mais au lieu de cela on a introduit dans les écoles les « fondements de la culture orthodoxe » qui enseigne des valeurs patriarcales archaïques. Résultat, les adolescents n'obtiennent pas l'information nécessaire, ou alors elle leur est fournie par leurs camarades de classe, aux coins des rues ou par la pornographie.

Les statistiques montrent que les filles qui ont reçu une éducation religieuse n'ont pas des rapports sexuels plus tardifs ou moins fréquents. La seule vraie différence, c'est qu'elles ne comprennent rien à la sexualité et à la contraception. Le tabou sacré sur les débats autour de la vie sexuelle se solde par des expériences sexuelles précoces et non désirées, l'insatisfaction et la frigidité, voire des grosses involontaires après agression sexuelle.

Les études sociologiques et démographiques révèlent qu'après toute interdiction des IVG, leur nombre ne chute que dans un premier temps très court, avant de recommencer à grimper avec, désormais, un recours aux cliniques illégales et clandestines. Les taux de mortalité maternelle et d'infertilité augmentent aussi, conséquences des complications après de telles interventions. La barbarie de ces méthodes et le désespoir des femmes qui y ont recours sont illustrés par le célèbre symbole de l'avortement illicite, le cintre en fil de fer.

Mais l'éducation sexuelle à elle seule ne suffit pas. Les femmes sont poussées à l'avortement par des facteurs économiques : chômage, bas salaires et allocations, manque de garanties sociales et d'un système de santé gratuit et de qualité. Qui plus est, le principal problème démographique n'est pas tant la chute de la natalité qu'une mortalité invariablement élevée, due à un niveau de vie bas.

Cette créativité législative se déroule sur fond d'autres initiatives pour réduire la dépense publique. La médecine, l'éducation, la science et la culture sont contraints de s'autofinancer. Les aides pour femmes enceintes et jeunes mères sont diminuées, ainsi que les subsides aux parents d'enfants malades.

Les femmes enceintes ont du mal à conserver leur emploi ou en retrouver. Les réductions des allocations les forcent à accepter des emplois durs et sous-payés, ou les rendent totalement dépendantes de leurs maris. Si les garderies, maternelles et cliniques deviennent payantes, les mères devront se charger de ces tâches elles-mêmes, ou trouver du travail supplémentaire.

Les femmes doivent jouir du droit inaliénable de recevoir de bons soins médicaux gratuits, y compris l'IVG, de l'information fiable, une éducation sexuelle, et une contraception accessible et moderne. Dans le même temps, il faut lutter contre les coupes budgétaires et les attaques contre la sphère

sociale, pour que les femmes aient non seulement le droit d'avorter, mais aussi la possibilité de l'éviter.
Jenia Otto est une militante socialiste et féministe, à Moscou.

AUTRES TEXTES

7 - Verdict odieux pour viol et prostitution d'une adolescente de 14 ans à Carpentras

En avril 2005, une jeune fille de 14 ans a été séquestrée, violée et prostituée pendant 12 jours à Carpentras. Une trentaine d'hommes avaient été arrêtés. La justice a suivi lentement son cours et le verdict a été rendu début juillet 2011. Au vu de la gravité des faits reprochés, ce verdict semble scandaleusement clément, et vraiment difficile à avaler les arguments invoqués par la défense et repris parfois avec complaisance par les médias, notamment locales.

La MMF a manqué de vigilance sur ce dossier très grave, dans une période marquée par les vacances et « l'affaire DSK ».v. Nous passons donc le texte suivant, et si quelques phrases nous gênent, l'indignation de Caroline est plus que compréhensible.

Association de défense des femmes, indignez-vous - Caroline Alamachère - 13 septembre 2011

En avril 2005, une petite gamine de 14 ans, qui aurait pu être la vôtre, a été à plusieurs reprises violée et prostituée par 30 individus âgés de 16 à 22 ans dont seulement 12 ont été jugés le 5 juillet dernier, avec des peines ridicules, dans le silence assourdissant des associations féministes. Les pires horreurs ont été dites pendant ce procès, d'abord par les avocats des accusés qui ne craignent pas d'insinuer que la victime aurait été l'instigatrice de cette tournée, qu'elle aurait été consentante (à 14 ans) et qu'elle y aurait pris du plaisir : « C'est dans la relation avec le sexe qu'elle va vers l'autre. Ce n'est pas une recherche de plaisirs, elle s'exprime avec son cul ». Et ils excusent volontiers ceux que les journalistes qualifient de manière douteuse « des enfants terribles », trahissant au passage l'oeuvre de Cocteau, en leur trouvant l'excuse du « désir d'appartenance au groupe ». Ainsi le viol d'une enfant par des monstres pervers et sadiques ne serait que le reflet d'un besoin de socialiser amicalement. Ben voyons...

Les experts de leur côté n'ont pas eu peur de proférer des propos totalement aberrants tels que « Dans cette pratique sexuelle, l'objet de la sexualité n'est pas la relation avec la jeune fille mais le rapport avec les autres garçons, un peu comme dans « La guerre des boutons » : je suis capable, j'ai un plus gros zizi ou je fais pipi plus loin ! » Oser comparer cette tournée monstrueuse de 12 jours, qui a définitivement massacré la vie de cette enfant, à un épisode de la « Guerre des boutons », il fallait quand même oser...

Et ils en rajoutent une couche : « Ils n'ont pas perçu la contrainte situationnelle. Pour eux, la relation a eu lieu sans menace, sans violence, elle n'était pas attachée. » « Cette jeune fille était en quête d'amour, d'affection. » Le viol ne serait donc, selon eux, qu'un signe d'affection (!!) et la jeune victime aurait elle-même appelé à se faire violer en raison de ses difficultés affectives avec ses parents puisqu'elle était en fugue au moment des faits. Tout s'explique donc aisément selon ces entartrés du bulbe pour qui le fait de n'avoir pas été physiquement en mesure de se rebeller confirmerait son consentement ! On croit rêver !

Pour ces messieurs, dont on aurait aimé qu'ils mettent à profit leurs années d'études au service de la Justice, le viol n'est pas un acte de bestialité sexuelle mais seulement l'expression d'une « hypersexualité », c'est-à-dire une sexualité juste un peu plus développée que la normale, osant même comparer cela à un simple « premier émoi » de jeune puceau. Nous parlons bien de 30 jeunes hommes dont certains ont tarifié leurs exploits et les ont filmés...

Durant tout ce procès hallucinant chacun a été plus occupé à défendre les accusés que la victime, dont

tout le monde se fiche éperdument, car après tout ce n'est qu'une femelle à la valeur contestable, l'important étant de préserver l'image de ces malheureux violeurs en raison de leurs... origines ethniques. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, face à la tribalité ambiante et à la peur générée par les familles des violeurs, que vaut la vie d'une enfant martyrisée par ses bourreaux ? L'important, on l'aura compris, est avant tout de ne pas énerver certaines personnes et de préserver l'image lisse de la bien-pensance, surtout pas de vagues, il ne faudrait pas qu'il y ait des émeutes ni surtout d'accusations de racisme du plus mauvais effet.

Il apparaissait évident qu'à l'annonce du verdict honteusement bienveillant de 2 à 3 ans seulement, notamment pour certains récidivistes, vous, les associations de défense des femmes, alliez ruer dans les brancards, appeler à manifester, hurler votre dégoût devant l'infamie et rappeler rageusement le devoir de respect pour la femme égale de l'homme. Que nenni, vous n'avez rien dit, rien fait. Vous avez par votre surprenant et inconvenant silence accepté ce verdict inique et infâmant pour toutes les femmes et pour les enfants abusés par des pédophiles. Vous êtes, sinon coupables, au moins complices silencieux de l'In-Justice.

Cet été 2011, une gamine a donc été sacrifiée par un étrange accord tacite où personne n'a eu besoin de se concerter pour décider de la brûler vive sur l'autel de la bien-pensance. Demain votre fille subira peut-être le même sort, mais là ce n'était pas votre fille, alors vous n'avez rien dit...

Experts, avocats, associations soi-disant soucieuses de libérer la femme, vous avez tous démissionné de votre rôle dans cet obséquieux et indécent procès et vous êtes rendus indignes d'être là où vous êtes. Associations féministes, au moins, soyez intègres et rompez enfin ce silence insupportable et je vous en supplie... indignez-vous !

Sources

"Six jeunes écroués après une "tournante" avec une adolescente de 14 ans à Carpentras", AFP-Yahoo.
"Le viol en réunion et la séquestration, c'est mignon !", dans MediaLibre.eu Carnets d'assises, le blogue de Me Marc Geiger, l'avocat de la victime. "Tournante de Carpentras : le naufrage d'une gamine de 14 ans", Le Dauphiné.com. Alvinet Actualités, plusieurs articles sur le sujet. La "tournante" de Carpentras vue comme un rite initiatique Violée, humiliée, prostituée : seule face à douze accusés « Les racailles peuvent violer et prostituer des gaminnes de 14 ans en toute impunité : juges et psys les excusent... » Psychologie.com « Un verdict révoltant », par Xavier Raufer, criminologue

8 - Communiqué de presse FDFA sur les « aidants sexuels »

L'offensive des partisans de l'assistanat sexuel pour les personnes handicapées se fait de plus en plus pressante, alors qu'approche l'échéance d'octobre et l'examen d'application de la loi sur l'abolition de la prostitution. Dernière manœuvre de cette offensive, la publication dans l'édition d'aujourd'hui de Libération - rubrique « Rebonds » - d'une tribune signée par le magazine Faire Face (APF) et l'association CH(S)OSE sous le titre : « Pour l'assistance sexuelle des handicapés. »

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA - qui accueille des femmes et des hommes en situation de handicap, quelle que soit leur singularité, maintient son refus ferme, absolu et définitif de toute forme d'assistanat sexuel rémunéré tel que le préconise l'article écrit par Faire Face et l'association CH(S)OSE.

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA, soutenue par la CLEF, qui a adressé aujourd'hui même une lettre ouverte à Mme Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, et par d'autres associations de défense des droits des femmes, tient à réaffirmer

que les assistants sexuels sont une mauvaise réponse à la question essentielle de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

9 - Bientôt un Ministère de l'Identité... Sexuelle ? - Communiqué Planning Familial

En cette rentrée scolaire 2011, l'UMP mène une bataille hors d'âge contre la présentation de la théorie du genre dans les manuels scolaires.

Devenir femme ou homme... quelles conséquences ? Votre garçon de 8 ans vous perturbe en réclamant une dînette pour Noël.

Ophélie, 15 ans, se fait traiter de pute parce qu'on sait qu'elle a eu 3 petits copains dans l'année, alors que Kévin, qui a le même âge, est admiré pour les mêmes raisons.

Valérie inquiète ses parents en choisissant un Bac pro mécanique.

Tom, 19 ans, fait une tentative de suicide en prenant conscience de son attirance homosexuelle.

Jean-Luc suscite l'incompréhension parce qu'il s'arrête de travailler pour s'occuper de ses enfants.

Dans la vraie vie, on le voit, le genre agit. Le concept de genre permet de rendre visible les attentes, les usages, les obligations et les interdits liés au sexe. Il s'est imposé comme un référent incontournable dans les sciences humaines et sociales. C'est aussi un outil pour comprendre et combattre les inégalités, les discriminations et les violences liées à la naturalisation de la différence des sexes.

Pour obtenir le retrait de manuels de SVT, 80 députés de l'UMP détournent la théorie du genre. Ils la réduisent à une idéologie et font un amalgame entre identité sexuelle et orientation sexuelle, présentant encore l'homosexualité comme un péril pour la société.

Le Planning Familial ne veut pas d'un Ministère qui définirait et dicterait les bonnes manières d'être un homme, une femme, ou de vivre sa sexualité.

Intervenant de terrain en éducation à la sexualité, Le Planning Familial se félicite de l'entrée du concept de genre dans ces manuels, qui contribuera à faire avancer l'égalité entre femmes et hommes, inscrite dans l'article 1 du préambule de notre Constitution.

10 - Pour aider Claire Chazal, quelques questions à Dominique Strauss Khann

Comme nous avons moyennement confiance en la pugnacité de Claire Chazal dans ces questions à Dominique Strauss-Khann, nous nous permettons de lui proposer quelques questions qui nous semblent incontournables

Audrey Pulvar : « Connaissiez-vous Nafissatou Diallo avant cette »rencontre» du 13 mai ? Si non, cela signifie-t-il que vous avez eu un rapport sexuel avec une parfaite inconnue restée moins de 10 minutes dans votre chambre ? ».

Inspirée de celle de Clémentine Autain, co-directrice du mensuel Regards : « Comment est-il possible qu'une femme entre dans votre chambre d'hôtel et recrache votre sperme entre 7 et 9 minutes plus tard ? » Cette femme a porté plainte pour viol, c'est une "erreur de jugement" de sa part ? Quelle est pour vous la nature de cette relation ? C'est la question que nous nous posons toutes. ». « Pourquoi vous êtes-vous excusé auprès du FMI ? Si vous n'êtes pas coupable de quoi que ce soit, de quoi vous excusez-vous

Piroska Nagy, avec laquelle vous avez fini par reconnaître avoir eu une liaison a écrit : « M. Strauss Kahn a abusé de sa position et je crains que cet homme n'ait un problème qui, peut-être, le rend peu apte à diriger une organisation internationale où travailleraient des femmes. ». C'est de sa part à elle aussi une "erreur de jugement" ? Peut-on faire confiance, pour remplir une responsabilité politique, à quelqu'un qui s'est vu accusé en 2008 d'user de son pouvoir pour séduire une collaboratrice et doit

répondre à deux plaintes pour viol et tentative de viol ?

Inspirées de E. Piet du Collectif Féministe contre le Viol : Qu'est-ce que c'est pour vous qu'un « geste déplacé et précipité » ? Comment faites-vous la différence entre un viol, une agression sexuelle et un "geste déplacé et précipité" ? ».

Rokhaya Diallo, chroniqueuse sur Canal +, militante féministe et antiraciste : « Comment vivez-vous le fait que la crédibilité de Nafissatou Diallo ait été mise en cause très rapidement et qu'elle ait payé d'avoir menti par le passé, alors que vous n'avez de votre côté pas fait l'objet d'une enquête similaire, et que vous avez vous-même menti au moment de votre arrestation en affirmant que vous n'aviez eu aucun rapport sexuel avec Nafissatou Diallo ? » « Compte tenu de l'accueil qui vous a été réservé lors de votre retour en France, vous considérez-vous comme un héros ? Vous êtes fier d'avoir réussi à triompher de l'odieux puritanisme américain et de l'emporter sur « une femme de chambre noire et mère célibataire » ? Vous allez porter plainte contre Nafissatou Diallo comme vous l'avez fait contre Tristane Banon ? »

11 - « Le soupçon pèsera encore plus sur la parole des femmes » - Interview de Irène Théry - La croix.com 23/8

Pour la sociologue, en faisant de Nafissatou Diallo le symbole de toutes les « dominations », certaines féministes ont desservi la cause des victimes de viol. La chercheuse rappelle que les plaignantes doivent bénéficier d'une « présomption de véracité ».

La Croix : Qu'a-t-on appris de l'affaire DSK ?

Irène Théry : En faisant de cette affaire un emblème du rapport dominants-dominées - avec d'un côté un homme de pouvoir, blanc, riche, prédateur, et de l'autre une femme de chambre noire, pauvre, victime -, au mépris de la singularité des personnes et de la complexité de la réalité humaine, on a desservi la cause que l'on prétendait défendre. Dès le début, j'ai mis en garde contre ces « personnages » fantasmatisques et cette opposition manichéenne. Certaines féministes ont voulu faire de Nafissatou Diallo l'incarnation même des « dominées », une « victime » de la domination masculine en général, et disant forcément la vérité. Cela risque de se retourner aujourd'hui contre les victimes d'agressions sexuelles. On dira : « Souvenez-vous de Nafissatou Diallo », et le soupçon pèsera encore plus sur la parole des femmes. Il aurait fallu garder la distance nécessaire à n'importe quelle affaire judiciaire, non seulement par respect des personnes en cause mais aussi pour servir le débat public.

Cette affaire ne dit donc rien sur les rapports hommes-femmes ?

En elle-même, non, ce n'est qu'un cas particulier. En revanche, les réactions et les commentaires qu'elle a provoqués, eux, sont riches d'enseignements. Tout ce contexte a mis en lumière que, dans les mentalités, perdure encore l'héritage d'un modèle archaïque de relations hommes-femmes fondé sur la hiérarchie des sexes. À cet égard, le fameux « troussage de domestique » est révélateur.

Il n'y a pas si longtemps, il était admis que les pères et fils de famille qui imposaient des relations sexuelles à des domestiques, lingères ou journalières agricoles, bénéficient d'une véritable impunité. Les femmes « honorables », au contraire, ne pouvaient avoir de relations sexuelles qu'avec leur mari, sous peine de tomber dans l'infamie des « filles perdues », prostituées et gourmandines... N'oublions pas que jusqu'en 1912, il était interdit aux femmes d'engager une recherche en paternité lorsqu'elles tombaient enceintes hors mariage.

Sous prétexte qu'une femme peut mentir en désignant faussement tel ou tel comme le géniteur de son enfant, toutes les femmes étaient traitées comme des menteuses ! C'est là que l'on voit à quel point le débat actuel, sur la parole, le mensonge, la crédibilité, la confiance, est capital.

Il se joue sur fond d'un enjeu sociétal : en finir avec le soupçon généralisé sur la parole des femmes,

soupçon participant lui-même d'un certain ordre sexuel à la fois hiérarchique et matrimonial - c'était le fait d'être marié(e) ou pas qui faisait que la sexualité était permise ou prohibée, avec une double morale pour les hommes et les femmes.

Que reste-il de ce modèle ?

Ce modèle, nous n'en voulons plus et nous sommes en train d'en construire un autre, fondé sur l'égalité des sexes, comme le montre l'évolution du droit : criminalisation du viol, reconnaissance du viol entre époux.

C'est désormais le consentement, et non plus le mariage, qui est le critère différenciant le permis et l'interdit au plan social. La société admet l'acte sexuel uniquement lorsqu'il est consenti.

Mais il reste des traces du passé : une certaine impunité masculine, et également l'idée que les femmes sont soupçonnables a priori, que leur parole est douteuse. D'où la difficulté pour les victimes d'agressions sexuelles de porter plainte.

Aujourd'hui, les choses évoluent, avec l'idée que la présomption d'innocence du mis en cause, qui est capitale, n'est pas contradictoire avec une « présomption de véracité » pour la plaignante.

Attention, cela ne signifie pas du tout qu'elle dit « la vérité » ! Cela signifie que, jusqu'à preuve du contraire, elle est censée ne pas mentir. C'est une présomption de bonne foi, si vous voulez. Au juge de tester ses dires et sa crédibilité, de chercher des preuves, etc.

Ainsi, depuis la loi du 9 juillet 2010, il n'est plus possible pour un homme acquitté après une plainte pour violences sexuelles d'attaquer ensuite la plaignante pour dénonciation calomnieuse, à moins qu'il soit établi qu'elle a menti.

En effet, il a pu être innocenté au bénéfice du doute ou en raison de charges insuffisantes, pas forcément parce que la justice a établi formellement que le viol n'a pas été commis. En tout état de cause, il reste beaucoup à faire pour parvenir à l'égalité des sexes ou plutôt à ce que j'appelle une « civilité sexuelle égalitaire ».

C'est-à-dire ?

Si la notion de consentement est désormais au cœur de notre modèle, il faut aller plus loin.

Consentir, oui, mais consentir à quoi ? Au-delà de ce qui est permis et interdit, quelles sont les valeurs qui donnent sens aux relations sexuelles d'aujourd'hui, comment construire une nouvelle galanterie, une civilité sexuelle où chacun trouve sa place, se sent respecté, valorisé ? Ce n'est pas un problème de droit, mais de mœurs, d'usages, de monde commun.

Cette nouvelle civilité s'invente peu à peu dans la société, par les romans, les films, les séries, etc. Il faudrait en parler !

Recueilli par Marine Lamoureux

12 - C'est à Nafissatou Diallo que DSK devrait présenter des excuses ! - Annie Sugier

Plus personne ne doute aujourd'hui, après avoir lu le rapport du procureur de New York, ce qui s'est passé en sept minutes dans la suite 2806 du Sofitel. Ce qui diffère ce sont les qualificatifs utilisés pour décrire la chose : « attitude inconvenante », « agression », « viol ». Naturellement judiciairement cela change tout : pour les uns il ne s'agit que d'un problème privé, pour les autres d'un simple délit, pour d'autres encore d'un crime.

Une certitude, quel que soit le point de vue que l'on défende la victime, menteuse ou pas, est bien Nafissatou Diallo. Or vers qui DSK, ses avocats, son entourage, se tournent-t-il pour s'excuser d'une attitude « inconvenante » : vers sa famille « qui a assez souffert », vers ses partisans au PS « qu'on a mis dans l'embarras », vers le personnel du FMI « dont la réputation a pu souffrir » ...

DSK peut-il un instant imaginer le sentiment de celles et ceux qui ne font pas partie de cet entourage et qui sont soumis quotidiennement à la litanie des petites phrases de ses amis pleines d'hypocrisie et qui voient déjà se profiler un retour triomphal à Sarcelles sans une pensée pour celle qui, tentant de l'empêcher de concrétiser sa pulsion, a simplement osé lui dire « I don't want to loose my job » ?

Quelques uns aujourd'hui, sans doute parce qu'ils voient se profiler un vote les concernant, directement, commencent à réaliser que l'affaire les a quelque peu plombés et tentent un timide rétropédalage. A Sarcelles, on « réfléchit » à un accueil plus discret, Martine Aubry déclare « je pense la même chose que beaucoup de femmes sur l'attitude de DSK vis-à-vis des femmes », quant à Arnaud de Montebourg, il réclame des excuses... non à Nafissatou mais aux socialistes et aux « électeurs de toute la gauche ». Est-ce vraiment ce qu'ils attendent de DSK ?

Pourra-t-on jamais croire en la sincérité de quelqu'un qui, lorsqu'il est menacé dans sa personne, laisse ses avocats et son entourage,achever de détruire sa propre victime ?

C'est humain, certes, mais est-ce digne ? Pourra-t-on jamais croire en la sincérité de quelqu'un qui accepterait à son retour en France, que, dans sa bonne ville de Sarcelles on mette les petits plats dans les grands pour l'accueillir en héros d'une injuste violence à l'américaine ?

Admettons que celui qui dit vrai dans cette affaire est Michel Rocard (qui, depuis, a présenté ses excuses à DSK « pour ses propos à l'emporte pièce »), lorsqu'il déclare « Dominique Strauss-Kahn un homme de talent mais il est atteint d'une maladie mentale qui l'empêche de contrôler ses pulsions ». Si tel est bien le cas, DSK est censé aujourd'hui, avoir retrouvé sa lucidité. Il serait temps qu'il ose prendre du recul vis-à-vis de son entourage qui ne le sauve pas - lui DSK - mais veut se sauver lui-même, car c'est bien là un aspect fondamental de la question des violences sexuelles ou familiales, elles éclaboussent aussi l'entourage. Et cet entourage a tout intérêt à nier la réalité des faits tout autant que celui qui les a perpétrés.

Nombreux au PS ou ailleurs sont ceux qui comme Jack Lang, disent que leur ami DSK a été victime d'une terrible injustice, enfonçant au passage la femme de chambre du Sofitel, tout en affirmant - ce qui est vrai - qu'ils ont « toujours défendu la cause des femmes, et pesé dans le passé pour que le viol soit criminalisé ». Mais ne se rendent-ils pas compte que c'est là justement le problème des violences dont les femmes sont les victimes : c'est qu'il y a toujours une femme, une sœur, une fille, une mère, des amis, qui ont davantage intérêt à défendre l'agresseur que la victime ? C'est ce que, dans tous les autres domaines de la vie sociale on appelle le « conflit d'intérêt ». A ceux-là nous leur demandons de se taire. Tout le monde comprendra. A DSK nous demandons qu'il cesse de se laisser manipuler par son entourage. On nous dit que dans le fond de sa cellule à NY il était prêt à parler ? C'est vers Nafissatou Diallo qu'il doit se tourner. Alors seulement on croira à la sincérité des regrets de DSK. Mais c'est sans doute demander l'impossible.

13 - L'indécent retour médiatique de DSK - Gisèle Halimi - lemonde.fr - 6 sept 2011

Les médias français et leurs décideurs sont-ils sourds, aveugles à l'exigence d'une dignité des femmes ? On pourrait le croire, dans le flot d'images et de commentaires complaisants ou neutres, mais jamais défavorables qui nous a été asséné depuis hier pour signaler l'événement" du week-end : le retour de Dominique Strauss-Kahn à Paris.

A moins d'être totalement dépourvu d'aptitude ou de conscience professionnelles, les informateurs ne pouvaient oublier qu'il s'agissait d'un homme - et non des moindres - accusé d'agression sexuelle sur une femme. Donc un prédateur présumé de notre dignité profonde, celle de l'intégrité de notre sexe, de notre corps, mais aussi celle de notre identité de femme.

Qui, quand elle dit non, signifie non. Or Nafissatou Diallo - la plaignante - fut à peine nommée, les faits

presque jamais rappelés, la réputation un peu glauque de Dominique Strauss-Kahn escamotée. Le "retour" du violeur présumé (la tentative de viol équivaut en droit au crime de viol lui-même) était traité comme un événement mondain, à peine politique, rien à voir avec un crime. J'entends bien que Dominique Strauss-Kahn n'est mis en cause que dans une procédure civile - après l'abandon de poursuites pénales. Mais cela n'empêche en rien de caractériser la source du dommage pour la nécessité de la réparation.

Indigence : Nous avons eu droit à l'éternelle et ridicule séquence de l'épouse - outragée - mais fidèle - soutien-de-l'accusé. Séquence dont on raffole outre-Atlantique, histoire de s'identifier un peu aux Hillary Clinton et autres célèbres cocues. Une épouse pour laquelle la femme victime présumée n'existe pas, n'existe plus. Seul compte "le retour" de l'homme que l'on croit (à tort) blanchi, car les procédures sont en cours et l'épisode judiciaire loin d'être clos.

Mais laissons cela. Je m'intéresse quant à moi à l'indigence, l'indulgence et l'indécence qui ont marqué la relation médiatique de ce détestable feuilleton. Et j'y vois le signe que, près d'un demi-siècle après le nouveau combat des femmes pour exister comme individus à part entière, après la réforme du code pénal quant au viol (à l'initiative de Choisir la cause des femmes), leur dignité peut être foulée aux pieds comme dans le passé.

Je n'ose formuler d'autres hypothèses: Dominique Strauss-Kahn intouchable parce que attendu dans le prochain cirque politique ? La victime passée par pertes et profits parce que lointaine, socialement humble (une "domestique") et noire ? Que les médias s'expliquent, nous expliquent, ou alors, honte à eux !

Gisèle Halimi, avocate, présidente de Choisir la cause des femmes

14 - DSK - article Martine Storti

Oui le viol est un crime et trop souvent il n'est pas considéré comme tel par la justice.

Oui trop de femmes ont peur de porter plainte parce qu'elles ont honte d'avoir été violées ou parce qu'elles pensent qu'on - la police, la justice - ne va pas les croire.

Oui la parole des femmes est trop facilement mise en doute.

Oui plusieurs réactions énoncées au moment de l'arrestation de Dominique Strauss Kahn ont été scandaleusement sexistes et misogynes.

Oui d'avoir menti sur son passé ne prouve pas que Nafissatou Diallo a menti en accusant DSK de viol. Oui il n'est pas possible d'appeler blanchiment le fait que le procureur de New York ait estimé ne pas avoir assez de preuves pour emporter l'unanimité d'un jury.

Oui le retour de Dominique Strauss Kahn et de Anne Sinclair à Paris a pris une forme obscène

Je pense tout cela. Et pourtant je ne suis pas allée manifester place des Vosges.

Pour plusieurs raisons. D'abord à cause du texte d'appel à ce rassemblement qui conclut implicitement à la culpabilité de DSK. Pour ma part j'ignore ce qui s'est passé dans une chambre de l'hôtel Sofitel en mai dernier. L'ignorant, je ne conclue ni à la culpabilité ni à l'innocence de DSK. En outre, une chose est le jugement moral et/ou politique que je peux sur son comportement à l'égard des femmes, autre chose est la qualification de crime.

Le lieu ensuite : pas n'importe quel lieu, pas même un lieu institutionnel, symbolique d'une fonctionnement juridique, ou judiciaire ou politique... Mais place des Vosges, c'est-à-dire devant un domicile privé, celui de DSK et de sa famille. Ce n'était donc pas seulement une manifestation contre le viol, mais bel et bien une manifestation contre DSK, intuitu personae. Quel sera le prochain épisode ? Tourner en rond jour et nuit sur la place, en faisant du bruit, histoire de l'empêcher de dormir. Jeter des boules puantes dans la cour de l'immeuble ? Enfoncer la porte de son domicile ?

Et puis et surtout l'appel à « une justice féministe » lancé par un tract de la Marche mondiale des femmes. J'ignore ce qu'est une justice féministe. Et de toute façon je ne veux pas d'une « justice féministe ». Ce que je veux, c'est une justice égale pour tous, cela porte un nom, s'appelle une justice démocratique. Une justice qui respecte et la présomption d'innocence pour la personne accusée et la présomption de vérité pour la personne qui porte plainte. Une justice qui traite également les personnes, quel que soit leur sexe, quelle que soit la couleur de leur peau, quelle que soit leur position sociale.

La colère - et en colère je le suis aussi - ne doit pas conduire à n'importe quel comportement ni à n'importe quelle action.

Les personnes qui ont manifesté place des Vosges n'ont-elles pas tiré les leçons de l'Histoire ? Des féministes - je tiens au *DES* différent du *LES* - vont-elles commettre les mêmes erreurs que celles commises par d'autres groupes politiques appelant, dans les années 70, en France, ou en Allemagne, ou en Italie, pour ne prendre que des exemples européens, à une justice prolétarienne ? Jusqu'où iront-elles ? Attaquer personnellement Dominique Strauss Kahn ? L'enlever ? Lui couper les couilles ? L'assassiner comme les Brigades rouges, la Fraction armée rouge, ou d'autres tenants de la dite justice prolétarienne qui n'hésitèrent pas à enlever, blesser, tuer des hommes et des femmes qu'ils jugeaient coupables, coupables personnels ou coupables d'être des symboles du système capitaliste et de l'oppression des masses populaires ?

Cette belle et juste de cause - qui est ma cause - de l'émancipation des femmes et de l'égalité des sexes mérite mieux que cela et ne peut pas, ne doit pas s'adosser à une sorte de populisme - fut-il autoproclamé féministe - qui ne vaut pas mieux que les autres.

15 - Réponse à Martine Storti - Clara Carbone - MMF France

Penser et écrire que notre rassemblement contre le Viol organisé Place des Vosges le dimanche 11 septembre puisse amener dans le futur à « enlever » DSK, « enfoncez la porte de son domicile », « lui couper les couilles » ou même « l'assassiner » (!) relève d'un sens de l'imagination particulièrement développé. On n'avait pas remarqué l'aspect tellement violent de notre action de dimanche, où nous nous contentions, fort banalement d'ailleurs, de nous rassembler, autorisées en cela par la préfecture, à alterner les prises de parole, à crier quelques slogans et à faire (un peu) de bruit, grâce à la batoucada lesbienne (les batucadykes) qui accompagnent depuis près d'un an certaines manifestations féministes à Paris. D'ici à appeler à la séquestration, à la castration ou à l'assassinat, cela va un peu vite pour nous ! On espère qu'il ne s'agit pas de nous faire passer, ni pour des hystériques, ni pour des femmes dangereuses, car le moins que l'on puisse attendre de féministes, même si elles ne partagent pas certains de nos combats, c'est de ne pas diffuser sur nous les pires clichés.

Nous n'affirmons pas la culpabilité de DSK dans notre appel, mais nous affirmons que les éléments en notre connaissance, sont suffisamment nombreux pour que la présomption soit plus celle d'une culpabilité que d'une innocence. Faut-il rappeler que 3 affaires de viols, de tentative de viol ou d'abus de position dominante ont impliqué DSK¹? Faut-il rappeler que d'autres femmes ont dénoncé des comportements plus que limites²? Faut-il rappeler que, au lendemain de sa mise en examen, médias et journalistes disaient qu'ils savaient tous, qu'ils connaissent « des dizaines d'autres femmes à qui c'est arrivé » ?

Nous n'avons pas jugé DSK, et nous ne le ferons pas. Nous espérons que l'omerta sur les viols et les violences cessent. Et nous désespérons pour l'instant du manque de responsabilité des personnes

1 Nafissatou Diallo, Tristan Banon, Piroska Nagy.

2 Kristin Davis, Aurélie Filippetti notamment.

publiques (hommes et femmes politiques, journalistes, décideurs divers), qui font comme si de rien n'était. DSK n'a pas été innocenté (ou « blanchi »), alors pourquoi lui laisse-t-on l'accès aux médias ? Pourquoi dit-on qu'il doit avoir toute sa place dans la politique ? Pourquoi entend-on qu'il sera ministre, et que sa compétence est essentielle à la France ?

Il faut se décider : le viol est-il un crime ou non ? Le crime de viol est-il grave ou non ? Comment peut-on affirmer d'un côté qu'il est grave, et de l'autre que DSK ne doit pas être embêté ?

L'affaire Strauss-Kahn, la façon dont elle est traitée, à la fois par les médias et les responsables politiques, montre qu'en France, les femmes ne comptent pas, et les violences sexuelles non plus. « *Elle l'a bien cherché et en plus c'est une menteuse, tais-toi !* » Mais ce qu'on pourrait admettre, c'est que le jour où nous arriverons à briser ce silence, le jour où le crime de viol sera traité par la justice avec les mêmes résultats que le crime d'homicide (50 % d'élucidation à peu près), on aura fait un grand pas. On pourra ainsi mettre les crédits nécessaires au suivi psychologique, à l'hébergement d'urgence, à la protection des femmes et des fillettes en danger. On pourra mettre en place une vraie éducation auprès des enfants pour dire à tous que les violences sont intolérables. On pourra faire changer la honte de camp.

Les campagnes féministes contre le viol n'ont pas attendu cette histoire, elles existent depuis des décennies. Ont-elles accès aux médias, aux politiques ? Sommes-nous entendues d'habitude ? Au nom de quoi, devrions-nous renoncer à utiliser cette affaire emblématique, et qui a envahi notre espace médiatique depuis des mois, pour faire avancer la cause des femmes ? N'est-ce pas une tradition féministe que d'utiliser des affaires emblématiques, je pense à l'Histoire qui a permis de faire reconnaître le viol comme crime, qui a permis de rendre légal l'avortement, du procès de Bobigny, de Djamila Boupacha et j'en passe ? Quels autres moyens avons-nous à disposition dans cette société dramatiquement patriarcale où les féministes n'ont pas accès à la parole publique ??

L'appel à la réunion du 5 septembre parlait en effet d'une justice féministe. L'expression, jugée peu compréhensible par certaines, n'a pas été reprise dans l'Appel au Rassemblement contre le Viol. Pourtant, expliquons-nous, nous dénonçons le dysfonctionnement profond de la justice concernant les violences masculines. Rappelons les chiffres pour les viols : environ 100 000 viols commis par an en France (toutes victimes confondues, ceci inclus donc les enfants), qui mènent à moins de 10 % de plaintes et finalement 1 à 2 % de condamnations³.

Ces chiffres montrent bien que la justice ne marche pas. Elle ne marche pas car l'ensemble du système judiciaire baigne dans une idéologie patriarcale qui consiste à ne pas croire les victimes, à porter un regard pornographique sur les affaires, à faire croire que les femmes jouissent de la violence, etc. Une justice féministe, selon notre point de vue, admettrait l'existence de la domination masculine et du patriarcat et aborderait différemment les violences que subissent les femmes. Elle se servirait des acquis conceptuels, théoriques et pratiques du féminisme, pour traiter dans la vie réelle, les cas concrets de violence. Cela n'a donc rien de terroriste ou d'extrémiste, bien au contraire : comment des féministes pourraient-elles revendiquer autre chose que cette prise en compte de leur travail et de leurs analyses ??

Nous espérons que l'on arrive bien plutôt à s'unir qu'à se détruire sur cette affaire. Nous avons choisi de fonctionner en Assemblées Générales, ouvertes à toutes, dans lesquelles nous débattons et

³ L'enquête ENVEFF de 2000 a donné dans l'année qui précède pour les femmes de 20 à 59 ans le chiffre de 0,3 % de viols soit 50 000 femmes auxquelles il faut rajouter les mineures, les femmes de 18 à 20 ans et celles de plus de 59 ans (en sachant que plus 59% des viols sont commis sur des mineurs, cf l'étude CSF (http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1359/publi_pdf1_pop_soc445.pdf), on estime le chiffre des viols dans une année à 100 000 et c'est un chiffre bien sous estimé (plutôt 150 000). En 2009 il y a eu 9842 plaintes pour viol (rapport OND 2009), cela fait bien moins de 10% de plaintes, et l'INSEE donne en 2009 : 1392 condamnations (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF05312) cela fait 1,42 % de condamnations (entre 1 et 2 % donc).

décidons ensemble des suites à donner à nos mobilisations. Nous appelons toute personne, féministe, et qui pense qu'il peut être utile, aujourd'hui, maintenant, et dans ce contexte, de continuer à se mobiliser contre le viol et autour de l'affaire DSK, à nous rejoindre à la prochaine assemblée générale, le lundi 19 septembre à 18h30, à la Bourse du Travail⁴ à Paris.

COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS...

16 - Femmes en révolution au Maghreb et au Proche-Orient, à Lyon

Femmes en révolution organisent, à Lyon et agglomération, 5 soirées-Débats-rencontres. Toutes les manifestations, sauf les projections de films, sont en entrée libre dans la limite des places disponibles. Les débats ont lieu de 19h à 21h30.

Zoom sur les invitées : Elles viennent de Syrie, d'Irak, de Tunisie, d'Egypte, d'Algérie, du Maroc, de Libye, de Palestine, d'Israël. Elles s'engagent - certaines au péril de leur vie, et de leur intégrité physique - pour installer durablement la démocratie dans leur pays. Elles revendentiquent l'égalité des sexes et, comme tout citoyen-ne, elles réclament la liberté d'expression, une justice indépendante, le droit syndical, le droit d'association... Elles sont blogueuses, avocates, artistes, journalistes, syndicalistes, féministes, romancières, étudiantes. « Le Collectif Solidarité avec les femmes dans les révoltes arabes », qui organise cette initiative, est né à Lyon au printemps 2011, à l'initiative du Planning Familial du Rhône. Il regroupe des associations féministes et féminines ainsi que des organisations culturelles, constitué en toute solidarité pour faire écho à leurs revendications et à leurs aspirations.

Les lieux et le programme synthétique :

Le 26 septembre : Les nouveaux modes d'expression et de mobilisation, Salle Edith Piaf à Vaux-en-Velin, rue du Meboud (centre ville, à l'angle de l'avenue Gabriel Péri)

Le 27 septembre : Les mobilisations sociales contre la mondialisation libérale. Au Palais du Travail à Villeurbanne, Place Lazare-Goujon

Le 28 septembre : Les combats pour l'indépendance de la justice à la Bourse du Travail, Salle du Congrès, Lyon 3ème, Place Guichard.

Le 29 septembre : Les luttes pour les droits des femmes et pour l'égalité à l'Espace Citoyen, Lyon 8ème, 12 avenue Jean Mermoz ;

Le 30 septembre : Les artistes dans l'engagement politique et social à la Maison des Passages, Lyon 5ème, 44 rue Saint-Georges.

Membres du Collectif : Planning Familial, Centre de documentation et d'informations des femmes et des familles (CIDFF), Collectif régional d'associations tunisiennes Rhône-Alpes pour la Liberté et la Démocratie en Tunisie (CORALDT), Espace Projets Interassociatifs de Vaulx en Velin (EPI), Femmes contre les intégrismes (FCI), Femmes Informations Juridiques Internationales en Rhône-Alpes (FIJIRA), Femmes Solidaires, Maison des Passages, Marche Mondiale des femmes Rhône-Alpes, Osez le féminisme.

RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...

17 - Livre : « Le féminisme change-t-il nos vies ? » - Sous la direction de Delphine Gardey chez Textuel

Loin d'être « dépassé », le féminisme est encore et toujours au cœur des transformations sociales que

nous vivons aujourd'hui. Cet ouvrage en fournit la démonstration en présentant les acquis irréversibles comme les enjeux d'avenir des luttes et de la pensée féministes. Il propose une synthèse vive sur une série de thèmes (politique, travail, sexualité, individualisme, colonialisme...) qui traversent les rapports entre hommes et femmes dans les sociétés contemporaines.

Le féminisme change-t-il nos vies ? : Delphine Gardey historienne et sociologue, cet ouvrage rassemble des contributions de sociologues, politistes et anthropologues de l'équipe des Etudes Genre de l'Université de Genève.

Le féminisme a-t-il transformé la politique ? : Isabelle Giraud (politiste)

Le féminisme a-t-il déplacé les frontières du travail ? : Rachel Vuagniaux (sociologue)

Le féminisme a-t-il redéfini les sexualités ? : Lorena Parini (politiste)

Un féminisme « décolonial » est-il possible ? : Lulia Hasdeu (anthropologue)

Le féminisme est-il soluble dans l'individu ? : Laurence Bachmann (sociologue)

Le féminisme émancipera-t-il les hommes ? : Christian Schiess (sociologue)

Définir les vies possibles, penser le monde commun : Delphine Gardey

18 - Revue : Le temps des femmes : Alternatives Économiques de septembre 2011

L'émancipation des femmes est sans aucun doute la transformation sociale majeure de ces cent dernières années en France et dans le monde. Elle est cependant loin d'être achevée et rencontre partout de puissants obstacles.

Après un état des lieux des inégalités entre les sexes en France, le hors-série poche « Le temps des femmes » propose un tour du monde des situations dans lesquelles vivent les femmes et présente des initiatives concrètes en faveur de l'égalité. Des historiens, des philosophes, des sociologues, et des économistes s'efforcent également de mieux cerner les enjeux de demain.

Disponible chez votre marchand de journaux et sur commande

19 - Livre : « L'homme féministe : un mâle à part ? »

L'ouvrage « L'homme féministe : un mâle à part ? », préfacé et postfacé réciproquement par Clémentine Autain et Patric Jean, est sous les presses et devrait parvenir chez l'éditeur dans les prochains jours. Ce livre se veut novateur, non seulement parce qu'il est unique mais aussi parce qu'il donne la parole à des hommes qui, et ce n'est pas banal, s'investissent au quotidien pour la cause féminine. Alliance de l'écriture et de la photographie, la diversité des portraits donne une force supplémentaire au propos.

Soutenez ce livre en allant sur le site de l'éditeur (militant féministe) www.i-editions.com afin de le réserver.

20 - Radios : Emissions « Femmes Libres Radio Libertaire »

- Mercredi 21 septembre, 18h30/20h30, avec Christine Delphy qui présentera l'ouvrage qu'elle a coordonné : "Un troussage de domestique", paru aux Editions Syllepse ;

- Mercredi 28 septembre, 18h30/20h30, avec Sandrine Goldschmidt pour le festival "Femmes en résistance" les 1er et 2 octobre 2011, festival de films documentaires féministes . Cette année : « Femmes en résistance à la violence institutionnelle », Espace Jean Vilar à Arcueil. <http://resistancesdefemmes.wordpress.com/>

Vous pouvez écouter et ou télécharger l'émission pendant 1 semaine sur : : <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>